

## A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

### A

**Action collective** : action intentionnelle d'un ou plusieurs groupes ayant pour finalité la satisfaction d'objectifs particuliers ou généraux.

**Acculturation** : processus de changement culturel provoqué par des contacts directs et prolongés entre groupes de culture différente.



**Aléa comportemental** : l'aléa comportemental (traduction de *moral hazard*) est la situation où la conclusion du contrat entraîne un changement de comportement (par exemple, un joueur de football cesse de s'entraîner une fois signé un gros contrat).



**Anomie** : étymologiquement, absence de normes. Au sens d'É. Durkheim, insuffisance de régulation sociale qui a des conséquences négatives pour la société et/ou l'individu.



**Antisélection** : cas d'asymétrie d'informations où l'employeur se méfie, car le travailleur peut lui cacher des informations. Dans ce cas, le prix ne joue plus son rôle.



**Assistance** : système de protection sociale fondé sur la solidarité nationale envers les personnes démunies afin de leur assurer une protection sociale minimale.



**Assurance** : système de protection sociale fondé sur des cotisations sociales obligatoires donnant droit à des prestations sociales en cas de nécessité (ex. : l'assurance maladie).



**Asymétrie d'information** : situation d'un marché sur lequel les vendeurs et les acheteurs ne disposent pas de la même information.



**Attractivité** : capacité d'un pays à attirer et à maintenir les activités économiques sur son territoire par le coût et la qualité de ses facteurs de production et de ses institutions.



**Avantage absolu** : selon A. Smith, une nation a intérêt à se spécialiser dans la production du ou des biens dont les coûts de production sont inférieurs à ceux de toutes les autres nations.



**Avantage comparatif** : selon D. Ricardo, avantage dont dispose un pays dans la production d'un bien ou d'un service par rapport aux autres pays.

### B

**Banque centrale** : institution financière de premier rang au sein d'un système bancaire hiérarchisé. Ses fonctions principales sont l'émission de la monnaie fiduciaire, l'orientation de la politique monétaire et de la politique de change, la régulation et le contrôle des banques de second rang, le rôle de prêteur en dernier ressort.



**Biens communs** : ensemble des ressources collectives contribuant à la qualité de la vie et des activités humaines. Un bien commun est rival mais non exclusif, c'est-à-dire que la consommation par l'un empêche la consommation par un autre, mais qu'il est impossible d'exclure un mauvais payeur.

↑  
**Biocapacité** : capacité de la planète à fournir et à renouveler son capital naturel, exprimée en hectares globaux (hag).

↑  
**Brevet** : titre de propriété sur une invention assurant à son inventeur une protection contre toute imitation et lui réservant l'exclusivité de l'exploitation industrielle. L'Institut national de la propriété industrielle (INPI), pour le délivrer, retient trois critères : nouveauté, activité inventive et application industrielle.

C ↑  
**Capital culturel** : ensemble des savoirs, diplômes, biens culturels, langage propre détenus par un individu.

↑  
**Capital humain** : capacités physiques et intellectuelles d'un individu ou d'un groupe d'individus, innées ou acquises par des investissements humains tels que la formation/l'expérience, l'éducation et la santé.

↑  
**Capital institutionnel** : ensemble des institutions sociales, économiques, juridiques ou culturelles qui contraignent ou régulent les comportements individuels ou collectifs. Elles sont spécifiques à une société et se transmettent entre individus à l'intérieur d'un même espace social et entre générations.

↑  
**Capital naturel** : ressources fournies par la Terre - terrains, forêts, eau, espèces, capacité de régulation de la biosphère. Certaines sont renouvelables, à condition de respecter les conditions de leur reproduction.

↑  
**Capital physique** : ensemble de biens utilisés pour la fabrication d'autres biens.

↑  
**Capital social** : réseau des relations d'un individu appréhendé comme ressource pour optimiser sa position professionnelle, son patrimoine, son pouvoir, etc.

↑  
**Catégories socioprofessionnelles (CSP)** : regroupements d'individus en groupes sociaux relativement homogènes, selon le statut, le métier, la qualification, la position hiérarchique.

↑  
**Classes sociales** : groupes sociaux de grande dimension, en opposition et/ou complémentarité, nés de la division du travail, des inégalités de conditions d'existence et des relations de pouvoir. Elles ont une existence de fait et non de droit.

↑  
**CDD** : contrat à durée déterminée. Il concerne des tâches précises et temporaires. Sa durée normale est étendue pour les CDD à objet défini (jusqu'à 36 mois). Les CDD d'usage (sport, enseignement...) et les CDD saisonniers sont reconductibles. Mais un tiers des CDD ne durent qu'une journée.

↑  
**CDI** : contrat à durée indéterminée. Il protège le salarié du risque de licenciement, qui ne peut intervenir que pour une cause « réelle et sérieuse ».

↑  
**Choc d'offre** : impulsion exogène (ex. : catastrophe naturelle) ou endogène (ex. : innovation technologique) ayant un impact sur le niveau de l'offre pour un prix donné. Elle conduit à une variation de l'activité économique soit à la hausse (quand les chocs sont positifs), soit à la baisse (quand les chocs sont négatifs).



**Choc de demande** : impulsion exogène (ex. : catastrophe naturelle) ou endogène (ex. : innovation technologique) ayant un impact sur le niveau de la demande pour un prix donné. Elle conduit à une variation de l'activité économique soit à la hausse (quand les chocs sont positifs), soit à la baisse (quand les chocs sont négatifs).



**Choc exogène** : impulsion extérieure à la sphère économique qui a des effets sensibles sur l'économie. Il peut s'agir, par exemple, d'une évolution favorable ou défavorable des prix des matières premières, d'une catastrophe naturelle, d'une modification des échanges consécutive à une crise ou à une reprise dans des pays voisins. Les types de chocs sont nombreux : chocs d'offre, de demande, réels, monétaires, asymétriques.



**Chômage** : situation de personnes en âge de travailler, sans emploi et qui en cherchent un activement.



**Chômage classique** : résulte de l'insuffisance du capital disponible ou de son insuffisante rentabilité. Un taux de profit trop bas contraint ainsi les entrepreneurs à limiter leur production, donc leur demande de travail. Il n'est que transitoire.



**Chômage conjoncturel** : chômage qui résulte d'un ralentissement temporaire de l'activité économique et qui se résorbe avec sa reprise.



**Chômage keynésien** : résulte de l'insuffisance de la demande de travail par les entrepreneurs dont la production est limitée par une demande de biens et services anticipée trop faible. Le marché du travail peut s'écarter durablement de la situation de plein emploi. Ce chômage est involontaire.



**Chômage structurel** : résulte de changements de longue durée dans les structures démographique, économique, institutionnelle (variation des taux d'activité, des qualifications requises, de la localisation des emplois, de la législation, etc.).



**Chômage volontaire** : inactivité choisie par un individu qui estime que ses conditions de travail et/ou sa rémunération ne sont pas satisfaisantes au regard de l'effort consenti pour travailler.



**Classe sociale** : groupe social ayant une existence de fait et non de droit, constitué à partir de la place occupée dans la production. Par construction, une classe sociale rassemble des individus qui partagent un certain nombre des caractères sociaux (mode de vie, valeurs communes, conscience collective, etc.).



**Coefficient budgétaire** : rapport de la dépense consacrée à une catégorie de biens ou services (par exemple, l'alimentation) à la dépense totale (budget).



**Coefficient de capital** : rapport entre le stock de capital et la valeur ajoutée.



**Cohésion sociale** : rapports d'interdépendance entre les membres d'une société permettant aux individus qui la composent de s'y intégrer et de vivre ensemble..



**Combinaison productive** : quantité de capital et de travail nécessaire à la réalisation d'un certain volume de production.



**Comité d'entreprise** : dans les entreprises d'au moins 50 salariés. Il est consulté sur la gestion de l'entreprise et gère les œuvres sociales.



**Commerce international** : échange de biens et services entre entités politiques distinctes. Les exportations sont les ventes des résidents aux non-résidents et les importations sont les achats des résidents aux non-résidents.



**Commerce intrafirme** : échanges commerciaux entre les différentes filiales d'une firme multinationale.



**Commerce intrazone** : ensemble des échanges entre des pays d'une même zone géographique.



**Compétitivité prix et hors-prix** : capacité d'une entreprise à s'imposer face à la concurrence. On parle de compétitivité prix si cette capacité provient de proposer un prix plus faible que la concurrence, et de compétitivité hors-prix si cette capacité provient d'autres facteurs (qualité, innovation, design, etc.).

**Concurrence pure et parfaite** : idéal-type fondé sur cinq hypothèses ; l'homogénéité des produits, l'atomicité de l'offre et de la demande, la libre entrée et la libre sortie sur le marché, la libre circulation des facteurs de production (travail et capital), l'information parfaite des agents.



**Conflit** : manifestation d'antagonisme ouvert entre deux acteurs (individuels ou collectifs) dont les intérêts sont incompatibles en matière de possession ou de gestion de biens rares, matériels ou symboliques.



**Conflits sociaux** : désaccords, affrontements entre agents sociaux dans la sphère de production. Plus largement, oppositions sur des enjeux culturels, linguistiques, religieux, etc. qui mettent en présence des acteurs dont les intérêts, les positions, les idées, les valeurs sont antagonistes.



**Conscience collective** : selon Durkheim, « ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membre d'une société » (De la division du travail social, 1893). C'est donc une entité psychique autonome des consciences individuelles.



**Consommation finale** : valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs, c'est-à-dire consommés autrement qu'à des fins productrices.



**Consommation intermédiaire** : valeur des biens et des services consommés au cours du processus de production, c'est-à-dire détruits ou incorporés à un produit plus complexe.



**Contingement** : réglementation douanière (en principe prohibée par l'OMC) qui consiste à limiter la quantité de marchandises pénétrant sur le territoire national.



**Contrainte extérieure** : contrainte que font peser les échanges internationaux sur la croissance et la politique économique d'un pays.



**Contrat aidé** : contrat de travail pour lequel l'employeur bénéficie d'aides (subventions à l'embauche, exonérations de cotisations sociales, aides à la formation...). Le principe général est de diminuer les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur.



**Contrat de travail** : document par lequel une personne s'engage à effectuer un travail pour un autre employeur moyennant une certaine rémunération. Le contrat de travail n'est pas forcément écrit.



**Contre-pouvoir** : pouvoir qui s'oppose ou fait équilibre à un autre pouvoir. « Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » (Montesquieu, De l'esprit des lois, 1748).



**Convention collective** : accord à valeur réglementaire entre partenaires sociaux, traitant de tous les aspects du droit du travail.



**Cotisations sociales** : prélèvements obligatoires sur les salaires que les salariés et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale pour financer un ou plusieurs risques couverts par celles-ci.



**Coût d'opportunité** : gain maximum que l'on peut obtenir dans l'emploi alternatif d'une ressource. Il mesure les avantages auxquels renonce un individu, une entreprise ou un État en affectant les ressources disponibles à un usage donné.



**Coût salarial unitaire** : rémunération par salarié pondérée par la productivité du travail. Il augmente si la rémunération des salariés augmente plus rapidement que la productivité du travail, et vice versa.



**Crise économique** : au sens strict : retournement brutal de la conjoncture économique faisant succéder dans un cycle économique une phase de dépression à une phase d'expansion. Plus généralement : rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande de biens et services, qui provoque un processus dépressif de l'activité économique.



**Croissance économique** : augmentation soutenue durant une période longue de la production d'un pays (mesurée par le produit global brut ou net).



**Croissance endogène (modèles de)** : nouvelles théories de la croissance économique qui intègrent les facteurs explicatifs tels que les externalités, les rendements croissants, l'effort de recherche, la formation, les dépenses publiques.



**Croissance extensive** : accroissement du PIB qui trouve principalement son origine dans l'augmentation de la quantité de facteurs de production utilisés.



**Croissance intensive** : accroissement du PIB qui trouve principalement son origine dans l'augmentation de l'efficacité des facteurs de production utilisés.



**Cycle** : mouvements de l'activité économique alternés, récurrents, d'amplitude et de périodicité régulières, mis en évidence au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle à partir des variations de prix. On distingue différents types de cycles : le cycle court de Kitchin d'environ trois ans, le cycle de Juglar d'environ huit ans, le cycle long, ou cycle de Kondratieff, d'environ cinquante ans. Il comporte quatre mouvements : l'expansion, le point de retournement (crise), la dépression puis la reprise.

## D

**Déclassement** : descente d'individu dans l'échelle sociale. Il peut être intergénérationnel (position sociale inférieure à celle des parents), intragénérationnel (passage à une position sociale inférieure au cours de la carrière), scolaire (le diplôme de l'employé est supérieur à celui requis par l'emploi).



**Décomposition internationale du processus productif (DIPP)** : répartition des différents stades de la fabrication d'un produit entre plusieurs pays, afin d'en réduire le coût.



**Décroissance** : expression apparue dans les années 1960 désignant un ensemble de théories qui rejettent l'idéologie de la croissance selon laquelle « plus égal mieux ». La sauvegarde de l'environnement suppose une diminution ordonnée de certains types de production.



**Défaillance du marché** : situation dans laquelle les mécanismes du marché ne parviennent pas à équilibrer efficacement l'économie.



**Déficit budgétaire** : excédent des dépenses budgétaires définitives sur les recettes fiscales et autres.



**Déficit public** : soldes budgétaires cumulés des administrations centrales, locales et de sécurité sociale d'un État membre. Selon les termes du traité de Maastricht et du PSC, il ne peut excéder 3 % du PIB.



**Déflation** : diminution générale des prix, des salaires et de la masse monétaire, qui engendre généralement une contraction de la production et des échanges. Cette baisse résulte soit du mouvement spontané, soit d'une politique économique de recherche d'une baisse des coûts.



**Délocalisation** : tendance des firmes multinationales à produire dans un pays étranger.



**Demande** : quantité d'un bien ou d'un service qu'un individu ou une entreprise souhaite acheter à un prix donné.



**Demande anticipée (ou effective)** : estimation de la demande future par les employeurs, en fonction de laquelle ils déterminent leur niveau de production et d'emploi.



**Demande globale** : désigne la demande agrégée de biens et services. On la définit comme la somme des emplois possibles de la production : consommation finale + investissement + exportations + variations des stocks.



**Démocratisation** : la démocratisation « quantitative » (ou massification) est l'augmentation de l'accès à l'école et aux diplômes dans une population donnée. La démocratisation « qualitative » est la réduction des inégalités des chances d'accès, de réussite, d'apprentissage entre milieux sociaux.



**Dépréciation** : baisse du taux de change d'une monnaie nationale en système de changes flottants.

↑  
**Dépression** : situation de baisse prolongée de l'activité économique.

↑  
**Désaffiliation sociale** : processus de rupture progressive des liens sociaux qui mène à l'exclusion sociale.

↑  
**Désinflation** : ralentissement de l'inflation. Le taux d'inflation diminue mais reste positif.

↑  
**Destruction créatrice** : processus mis en évidence par Schumpeter, pour qui le progrès technique entraîne un mouvement simultané de création d'activités nouvelles et de destruction d'activités dépassées, qui a des conséquences sur l'évolution de la structure productive.

↑  
**Dettes publiques** : dettes de l'ensemble des administrations publiques. Si elle est à long terme, on parle de dette consolidée ; à court terme, de dette flottante.

↑  
**Dettes souveraines** : dette émise ou garantie par un État, une banque centrale, une collectivité locale ou une entreprise publique.

↑  
**Dévaluation** : décision officielle d'abaissement de la parité d'une monnaie nationale par rapport à l'étalon en système de changes fixes ou de flottage concerté (ne pas confondre avec dépréciation).

↑  
**Développement durable** : voir soutenabilité.

↑  
**Déviance** : conduite non conforme, se traduisant par une transgression des normes en vigueur dans une collectivité et pouvant entraîner des sanctions sociales (allant de la simple réprobation à la condamnation pénale).

↑  
**Devise** : monnaie détenue par des non-résidents.

↑  
**Discrimination** : inégalité de traitement et préjudice subi par un individu en raison de caractéristiques réelles ou supposées (race, ethnie, religion, sexe, convictions, handicap, orientation sexuelle...).

↑  
**Discrimination positive** : principe qui institue des inégalités formelles pour promouvoir l'égalité des chances par un traitement préférentiel.

↑  
**Disqualification sociale** : processus progressif de privation de qualifications et de refoulement hors du marché de l'emploi. Elle met l'accent sur le caractère multidimensionnel, dynamique et évolutif de la pauvreté.

↑  
**Dotation factorielle** : abondance relative du facteur travail ou capital dans un pays. La théorie des avantages comparatifs s'appuie sur cette notion.

↑  
**Droit de douane** : taxe grevant les produits importés à leur entrée dans un pays ou une union douanière. Cette taxe est généralement calculée en proportion de la valeur déclarée du produit.

↑  
**Droit de propriété** : droit dont dispose un individu, ou une personne morale sur un actif, lui permettant de l'utiliser (usus), d'en recueillir les bénéfices (fructus) et d'en disposer (abusus) comme il le souhaite (le modifier, le vendre, le donner...).

  
**Dumping social (ou fiscal)** : action qui vise à tirer avantage de différences de réglementation sociale et de coûts du travail inférieurs entre différentes régions ou pays. Dans le cas de l'UE, l'absence ou l'insuffisance d'intégration sociale réelle favorise le recours au dumping social.

**E** 

**EBE** : excédent brut d'exploitation. Revenu obtenu par une entreprise à l'issue de toutes ses opérations d'exploitation (directement liées à la production). Il est égal à la valeur ajoutée augmentée des subventions moins les frais de personnel et les impôts liés à la production. Il peut être assimilé à la notion de profit.

  
**Échange marchand** : échange impersonnel sur un marché identifié entre le vendeur d'un bien ou d'un service et son acheteur. La forme monétaire est généralisée dans les sociétés modernes. La transaction n'est possible que si le prix de vente est accepté par les deux participants.

  
**Économies d'échelle** : diminution du coût unitaire obtenue lorsque le volume de la production s'élève. Des économies d'échelle peuvent être obtenues quand la part de marché d'une entreprise augmente.

  
**Économie de marché des capitaux (ou de marché financier)** : économie dans laquelle le financement s'opère de façon prépondérante sur les marchés des capitaux (marché monétaire et marché financier) par émission de titres négociables (finance directe).

  
**Économie souterraine (ou parallèle)** : activités souterraines au regard des pouvoirs publics pour éviter le paiement d'impôts et de cotisations sociales ou pour contourner certaines normes légales ou procédures administratives.

  
**Effet de levier** : effet de l'endettement sur la situation financière d'une entreprise ; plus la part du capital emprunté est grande, plus la rentabilité financière augmente. Le recours au crédit n'exerce un tel effet de levier que tant que le taux de profit est supérieur au taux d'intérêt.

  
**Égalitarisme** : chez Tocqueville. passion pour l'égalité qui, progressant avec l'égalisation des conditions dans les sociétés démocratiques, peut amener un danger de servitude à travers le despotisme de la majorité.

  
**Égalité** : principe qui établit une équivalence des ressources, des conditions, des attributs entre individus.

  
**Élasticité** : rapport de deux variations relatives, l'élasticité indique comment un phénomène (ex. : la consommation) réagit à la variation d'une variable dont il dépend (ex. : les prix).

  
**Emplois précaires** : emplois non permanents, instables, ne bénéficiant pas des mêmes garanties juridiques ni des mêmes avantages sociaux que les emplois dotés d'un contrat à durée indéterminée et couverts par des conventions collectives d'entreprise ou de branche. On y inclut généralement l'intérim, les contrats à durée

déterminée et les stages ; une fraction des emplois à temps partiel peut être considérée comme précaire.



**Empreinte écologique** : unité de mesure, en équivalent hectare de la superficie de la Terre, de la consommation humaine de capital naturel renouvelable. C'est un indicateur du degré d'utilisation de ce capital à des fins de production et de consommation.



**Énergies renouvelables** : énergies primaires inépuisables à très long terme, car issues directement de phénomènes naturels liés à l'énergie du soleil, de la terre ou de la gravitation.



**Épargne** : part du revenu qui n'est pas consommée.



**Équilibre de sous-emploi** : selon Keynes, l'équilibre général peut être un équilibre de sous-emploi. Dans ce cas, il y a équilibre sur le marché des biens et des services mais, à ce niveau de production, les besoins en main-d'œuvre des entreprises sont insuffisants pour proposer un travail à tous ceux qui en cherchent un.



**Équité** : forme de l'égalité correspondant à une égalité juste parce que proportionnée à la situation de chacun. Elle conduit à traiter chacun de façon différente, au nom de la justice sociale.



**Espérance de vie** : moyenne des durées de vie d'une génération imaginaire qui serait soumise toute sa vie aux taux de mortalité par âge de l'année d'observation (définition Insee).



**État-providence** (ou **Welfare State** chez les anglo-saxons) : conception de l'intervention de l'État, qui s'est imposée après la seconde guerre mondiale, selon laquelle l'État doit jouer un rôle actif dans la recherche du progrès économique et social. Dans une approche plus restrictive, l'État-providence désigne le système de protection sociale.



**Exclusion sociale** : processus de rupture plus ou moins brutal des liens sociaux que traversent des personnes en situation de relégation, de marginalisation et de désaffiliation sociale. Dans les sociétés modernes, le chômage de longue durée est un puissant facteur d'exclusion sociale.



**Externalisation** : transfert vers une entreprise des tâches comme la production, le marketing, la comptabilité, etc.



**Externalité** (ou effet externe) : action économique qui a des effets sur des tiers sans que ces effets donnent lieu à un paiement ou une transaction.



**Facteurs de production** : ensemble des éléments qui entrent en combinaison pour produire des biens et des services. Pour les néoclassiques, il n'y a que deux facteurs, le travail et le capital. Le facteur naturel, la terre, est incorporé au capital. Deux facteurs de production sont complémentaires quand, pour une quantité de production donnée, il faut associer une quantité donnée de l'un et de l'autre (par exemple, un camionneur et un camion). Ils sont substituables quand une quantité donnée de l'un peut être

remplacée par une quantité donnée de l'autre pour atteindre un même niveau de production.



**FBCF (formation brute de capital fixe)** : voir investissement.



**Filiale** : au sens strict, société dont le capital est détenu à plus de 50 % par une autre, dite « société mère » ; au sens large, société contrôlée par une autre.



**Filière** : ensemble d'activités de production et de distribution reliées entre elles pour alimenter un marché final.



**Financement externe** : au sens strict, toutes les formes de financement de l'investissement autres que l'autofinancement. Au sens large, partie du financement de l'investissement réalisé par emprunt (émission d'obligation et emprunt bancaire).



**Firme multinationale (FMN)** : entreprise implantée dans différents pays pour produire et/ou vendre des biens et services marchands.



**Fiscalité** : réglementation définissant les impôts d'une collectivité locale, d'un pays ou d'un organisme international et sa perception.



**Flexibilité du marché du travail** : propriété de ce marché qui lui permet d'ajuster correctement et rapidement offre et demande de travail.



**Flexibilité du travail** : moyens permettant à l'entreprise d'adapter rapidement son organisation productive aux évolutions économiques.



**Fluctuations économiques** : ensemble des mouvements (baisse, ralentissement, accélération) de l'activité économique, et notamment du rythme de la croissance économique.



**Fluidité sociale** : elle est mesurée par des taux relatifs de mobilité sociale (odds ratio), c'est-à-dire les chances relatives d'accéder à un groupe social plutôt qu'à un autre pour deux origines sociales différentes, indépendamment des variations de la part des différents groupes sociaux au sein de la société.



**Flux internationaux de capitaux** : flux retracés par le compte financier et par le compte de capital. Ils sont dits « internationaux » car opérés entre un agent résident et un non-résident.



**Fonction de production** : fonction qui relie le niveau de production réalisé à la quantité de facteurs de production utilisés.



**Fonds monétaire international (FMI)** : institution internationale fournissant des crédits aux pays membres en difficulté à partir des dépôts faits par les pays membres, en contrepartie d'engagements en matière de politique économique. Il a longtemps soutenu des politiques d'ajustement structurel très contestées.



**Gains à l'échange** : augmentation de la production résultant de la spécialisation des agents, qui échangent leur production.



**Genre** : relations différenciées (statuts, rôles) et hiérarchisées (rapport sociaux de domination) entre les sexes (hommes et femmes) instituées dans un système social. Ces relations et les normes, valeurs et représentations qui leur sont associées sont des constructions sociales qui varient dans le temps et l'espace.



**Globalisation** : voir mondialisation.



**Gouvernance économique** : répartition des pouvoirs décisionnels entre les différentes institutions qui ont en charge la politique économique d'un ensemble régional.



**Groupe d'appartenance** : groupe dont l'individu est objectivement membre.



**Groupe de référence** : groupe auquel l'individu s'identifie, dont il emprunte les valeurs et les normes et entend adopter le style de vie.



**Groupes de statut** : groupes définis par une position dans l'ordre social caractérisée par la distribution inégale du prestige (Weber). Pour des auteurs comme Bourdieu, les groupes de statut correspondent plutôt à des sociétés traditionnelles, tandis que les situations de classe correspondent plus à des sociétés modernes.



**Groupe social** : tout ensemble d'individus formant une unité sociale durable, caractérisée par des liens internes - directs ou indirects - plus ou moins intenses, une situation ou des activités communes, une conscience collective plus ou moins affirmée (sentiment d'appartenance, représentations propres) ; une unité est reconnue comme telle par les autres.



**Habitus** : système d'action et de pensée qui varie selon les groupes sociaux en fonction de la dotation en capital culturel, social et économique, à laquelle s'ajoute l'expérience personnelle. Il donne des habitudes intériorisées qui influencent nos pratiques sociales.



**Hiérarchie** (au sein des entreprises) : organisation d'une structure selon une logique pyramidale. Au sommet se trouve le centre de décision, qui définit les attributions des niveaux inférieurs. Ce mode de fonctionnement repose sur l'exercice du commandement et la subordination des échelons inférieurs.



**Homogamie** : tendance à se marier dans le même milieu social ou dans un milieu proche.



**IDE (Investissement direct à l'étranger)** : investissement par lequel des entités résidentes d'une économie acquièrent un intérêt durable dans une entité résidente d'une économie autre que celle de l'investisseur. Les IDE regroupent donc les investissements faits dans les filiales étrangères, les participations supérieures à 10 % dans des entreprises étrangères existantes, le réinvestissement des bénéfices par la filiale sur son territoire d'implantation, etc.



**Idéal-type (ou type Idéal)** : construction théorique obtenue en accentuant les traits essentiels d'un phénomène social en fonction des objectifs du chercheur, et en supprimant tout ce qui peut paraître accessoire.



**IDH (indice de développement humain)** : mesure synthétique du développement humain. Il mesure le niveau moyen de développement humain atteint dans un pays donné, sous trois aspects essentiels : santé et longévité, accès à l'instruction et niveau de vie décent.



**Incitation** : signal (information) envoyé aux agents économiques par le système des prix et les contrats, qui oriente leur comportement dans un sens positif (investir, travailler, etc.) au regard de la maximisation du gain attendu. L'État modifie les incitations en subventionnant ou en taxant certaines activités.



**Indice (ou coefficient) de Gini** : mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus pour une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême : une personne a tout le revenu/ patrimoine, les autres n'ont rien), parfois entre 0 et 100.



**Inégalités économiques** : écarts de situation entre individus au regard du revenu, de la dotation en capital physique, financier, humain, ou de l'accès à certaines prestations allouées par le marché ou par l'État.



**Inégalités sociales** : conséquences d'une distribution inégale, au sein de la société, des ressources matérielles, sociales, politiques et culturelles.



**Inflation** : déséquilibre économique qui se manifeste par une hausse générale et durable des prix.



**Institutions** : ensemble des règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines. Elles incluent la protection des droits de propriété.



**Intégration régionale** : développements de rapports économiques, sociaux et politiques créant une interdépendance croissante entre États membres d'un espace géopolitique spécifique. Son fonctionnement repose sur des transferts consentis de souveraineté des États vers des institutions supranationales.



**Interbranche (échange)** : échange international qui porte sur des biens appartenant à des branches différentes (automobile, chimie, agriculture, etc.).



**Intérim** : contrat mis à disposition de l'employeur par une entreprise de travail temporaire, pour certaines missions précises.



**Intrabranche (échange)** : échange international de produits proches, appartenant à la même branche d'activité.



**Investissement** : flux qui vient accroître ou renouveler le stock de capital. La mesure de l'investissement la plus utilisée est la formation brute de capital fixe (FBCF).





**Investissement productif** : investissement des entreprises en matériels et en constructions pour produire des biens et des services. Les investissements en logement des ménages et les équipements collectifs des administrations publiques n'en font pas partie. L'investissement net est la partie de l'investissement brut (FBCF) qui sert à accroître le stock de capital.



**Joint-venture** : filiale commune à deux ou plusieurs entreprises dans le cadre d'une coopération économique généralement internationale.



**Justice sociale** : ensemble des principes découlant des valeurs et des choix collectifs d'une société régissant la définition et la répartition équitable des droits sociaux et des devoirs entre les membres de cette société.



**Laïcité** : principe de séparation entre l'État et les Églises, le premier n'exerçant aucun pouvoir religieux et les secondes aucun pouvoir politique.



**Libre-échange** : doctrine visant à promouvoir la libre circulation des services et des marchandises dans le monde.



**Marché** : ensemble de transactions réalisées entre des vendeurs (offre) et des acheteurs (demande). Ce peut être un lieu réel ou fictif. La confrontation de l'offre et de la demande aboutit à la formation d'un prix. Il existe des marchés très divers : marchés de biens, de services, du travail, financier, du pétrole, des capitaux, etc.



**Marché des capitaux** : marché sur lequel les agents économiques peuvent trouver ou placer des capitaux. Il se compose du marché financier et du marché monétaire.



**Marché des changes** : marché sur lequel s'échangent les monnaies nationales les unes contre les autres. Sont généralement échangés des dépôts bancaires (monnaie scripturale). La majorité des transactions se font à terme et non au comptant.



**Marché du travail** : ensemble des offres et des demandes de travail susceptible de se rencontrer.



**Marché unique** : libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes à l'intérieur de l'UE.



**Méritocratie** : système qui organise la sélection rationnelle et ouverte à tous des emplois, des richesses et du pouvoir, selon le principe du mérite individuel (dons et travail), en dehors de tout lien communautaire et de l'origine sociale.



**Mobilité intergénérationnelle** : changement de groupe socioprofessionnel d'un individu par rapport à la génération précédente.



**Mobilité intragénérationnelle** : changement de groupe socioprofessionnel au cours de la vie active.



**Mobilité nette** : mobilité supplémentaire ou indépendante des changements de structure sociale, elle est égale à la mobilité sociale brute moins la mobilité structurelle.



**Mobilité observée (ou mobilité sociale brute)** : pourcentage de personnes ayant une position sociale différente de celle de leur père. Elle est obtenue à l'aide des taux absolus de mobilité figurant dans les tables de mobilité.



**Mobilité sociale** : manière dont se transmet le statut social d'une génération à l'autre. Cette mobilité « intergénérationnelle » est ascendante si un individu parvient à occuper une position sociale plus élevée que celle de son milieu d'origine, et descendante dans le cas inverse.



**Mobilité structurelle** : mobilité contrainte par les transformations de la structure sociale.



**Mondialisation** : mouvement d'intégration progressive des marchés et des économies nationales.



**Monnaie** (fonctions de) : unité de compte, la monnaie sert à évaluer les biens à échanger ; intermédiaire des échanges, elle est cédée en contrepartie de biens ou de services dans les échanges monétaires ; elle a aussi une fonction de réserve, les agents économiques gardant de la monnaie par précaution, par peur d'une perte de la valeur de biens, pour des transactions retardées, etc.



**Mouvements sociaux** : ensemble d'actions collectives mettant en cause l'ordre social et cherchant à le transformer. (A. Touraine)



**Moyennisation** : idée selon laquelle on assiste à une atténuation des clivages sociaux accompagnée d'un accroissement des couches sociales intermédiaires ou « moyennes ».



**Niveau de vie** : quantité de biens et services dont disposent un ménage, une catégorie sociale, un pays en fonction de leur revenu. Pour une nation, il est mesuré par le revenu national par habitant. Pour un individu, il est mesuré par le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC).



**Normes d'emploi** : règles et usages socialement prescrits concernant les pratiques d'emploi de la main-d'œuvre par les entreprises.



**Norme sociale** : règle plus ou moins contraignante, généralement non écrite, qui fixe les conduites qu'une société attend de ses membres conformément à son système de valeurs.



**Offre** : quantité d'un bien ou d'un service qu'un individu souhaite vendre à un prix donné.



**Organisation** : ensemble d'individus regroupés au sein d'une structure disposant d'un système de relation hiérarchisée afin d'atteindre des objectifs déterminés. Les entreprises constituent des exemples d'organisation.



**Pacte de stabilité et de croissance (PSC)** : dispositif s'inscrivant dans le cadre fixé par le traité de Maastricht, définissant des règles de surveillance et de sanction destinées à éviter, au sein de l'Union économique et monétaire européenne, des déficits publics excessifs. Le déficit public ne doit pas excéder 3 % du PIB et la dette publique, 60 % du PIB.



**Paradoxe d'Anderson** : attribué au sociologue américain Charles A. Anderson en 1961, ce paradoxe énonce qu'un diplôme supérieur à celui de ses parents ne garantit pas une position socioprofessionnelle plus élevée.



**Parité** de pouvoir d'achat (PPA) : principe qui permet d'exprimer le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services.



**Partenaires sociaux** : syndicats représentatifs des salariés et syndicats d'employeurs qui négocient les conventions collectives et les accords collectifs.



**Patrimoine des ménages** : le patrimoine brut des ménages est l'ensemble des actifs financiers et des actifs non financiers des ménages. Le patrimoine net est égal au patrimoine brut diminué du passif des ménages.



**Pauvreté** : situation dans laquelle un individu n'a pas accès aux ressources fondamentales (nourriture, logement, habillement, soins médicaux, instruction, relations sociales).



**PCS (professions et catégories socioprofessionnelles)** : nomenclature de l'Insee visant à classer l'ensemble de la population en catégories sociales relativement homogènes, emboîtant les uns dans les autres : les « groupes socioprofessionnels » se subdivisent en « catégories » qui elles-mêmes regroupent les « professions ». Les critères retenus sont le statut (salarié, indépendant, employeur...), le métier ou la spécialité professionnelle et, pour les salariés, la qualification et la position hiérarchique.



**PIB** : produit intérieur brut. Agrégat de la comptabilité nationale mesurant l'activité des différentes unités productrices sur le sol national. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées créées par les unités productrices.



**Politique agricole commune (PAC)** : politique communautaire mise en place en 1962 visant à soutenir l'agriculture européenne grâce à un ensemble de mesures (subventions, soutien des prix agricoles, aides diverses...) En 1992, 1999 et 2003 la PAC a été réformée et assouplie. Elle reste actuellement un enjeu majeur des négociations commerciales multilatérales organisées par l'OMC.



**Politique budgétaire** : ensemble des moyens mis en œuvre par un État pour agir et réguler l'activité économique en utilisant son pouvoir de fixer les recettes et de répartir les dépenses publiques.



**Politique conjoncturelle** : politique économique de court terme menée en vue d'orienter l'activité dans un sens jugé souhaitable (soutien de l'emploi et de la croissance, limitation de l'inflation, réduction du déficit extérieur).



**Politique monétaire** : ensemble des moyens mis en œuvre par un État ou une autorité monétaire pour agir sur l'activité économique par la régulation de sa monnaie.



**Population active** : ensemble des personnes qui exercent ou cherchent à exercer une activité professionnelle rémunérée. Les chômeurs sont donc inclus dans la population active.



**Population active occupée** : ensemble des actifs ayant un emploi.



**Population inactive** : ensemble des personnes n'exerçant pas ou ne cherchant pas à exercer une activité rémunérée. Elle comprend les femmes au foyer, les retraités, les élèves et les étudiants.



**Pouvoir d'achat** : quantité de biens et de services qu'un revenu permet d'acheter. Cette quantité dépend évidemment du niveau des prix ; le pouvoir d'achat d'un revenu constant diminue d'autant plus que les prix augmentent.



**Précarité de l'emploi** : incertitude relative au revenu ou à l'emploi, qui touche en particulier certains indépendants et les salariés en CDD ou en intérim.



**Prélèvements obligatoires** : contributions obligatoires (impôt et taxes plus cotisations sociales) prélevées au bénéfice des administrations publiques.



**Preneur de prix (price takers)** : les agents économiques sont preneurs de prix lorsque le marché est concurrentiel ; dans ce cas, ils s'adaptent au prix de marché et ne peuvent influencer sur lui.



**Prestations sociales** : versements effectués par les administrations publiques au profit des ménages, en général en contrepartie de cotisations sociales, afin de protéger les individus contre certains risques (maladie, invalidité, vieillesse, chômage).



**Prix constant** : prix exprimé en monnaie constante calculé par rapport à une année de référence.



**Prix courant** : prix monétaire affiché.



**Prix d'équilibre/quantité d'équilibre** : prix et quantité correspondant au point d'équilibre entre l'offre et la demande.



**Prix réel** : pour un produit, il s'agit de son prix courant divisé par le salaire horaire (de main-d'œuvre, en général). Cela revient donc à calculer le nombre d'heures de travail nécessaires pour acquérir un bien déterminé.



**Prix relatif** : rapport entre les prix de deux biens ou groupes de biens.



**Production marchande** : production de biens et de services s'échangeant, ou susceptibles de s'échanger, sur un marché, à un prix couvrant au moins les coûts de production. Tous les biens sont considérés comme marchands.



**Production non marchande** : production de services fournis à la collectivité (ou à un groupe de ménages) à titre gratuit ou quasi gratuit.



**Productivité** : rapport entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir. Elle permet de voir si le processus productif est « efficace ».



**Productivité du capital** : rapport entre les quantités produites et la quantité de capital utilisé.



**Productivité globale des facteurs** : rapport entre la production et l'ensemble des facteurs qui ont servi à la réaliser.



**Productivité marginale du travail** : rapport entre la variation de la production et la variation de quantité de travail qui l'a permise.



**Productivité du travail** : rapport entre les quantités produites et la quantité de travail utilisé.



**Profit** : revenu de l'entreprise provenant de l'excédent de ses recettes sur l'ensemble de ses coûts de production et de distribution. Vocabulaire généralement utilisé dans le champ de la théorie économique pure.



**Progrès technique** : ensemble des innovations qui entraînent une transformation ou un bouleversement des moyens et méthodes de production, de l'organisation du travail, des produits et des marchés, des structures de l'économie.



**Protectionnisme** : doctrine qui cherche à limiter les échanges commerciaux d'une nation dans le but de favoriser les producteurs nationaux.



**Protection sociale** : système de prise en charge par la collectivité des conséquences économiques d'un certain nombre de situations (souvent qualifiées de « risques ») pénalisantes pour les individus (maladie, maternité, vieillesse, chômage, invalidité, etc). Elle peut reposer sur le principe de l'assurance et/ou de l'assistance.



**Prud'hommes** (conseil des) : juridiction chargée de juger les litiges individuels nés d'un contrat de travail ou d'apprentissage, entre employeurs et employés ou apprentis. Les conseillers prud'homaux, juges non professionnels élus pour 5 ans, sont, en nombre égal, des employeurs et des salariés.

## Q

**Qualification** : compétences d'un individu ou compétences requises pour occuper un emploi.



**Quotas d'émission (marché de)** : système d'échange de quotas (« droit à polluer ») consistant à fixer une limite d'émission de gaz à effet de serre aux entreprises. Ces quotas d'émission (quantités plafonnées) sont distribués par les pouvoirs publics aux entreprises du secteur industriel et énergétique. Les entreprises qui n'utilisent pas l'intégralité de leur quota peuvent les vendre à celles qui risquent de dépasser le plafond d'émission.

## R

**Rationnement** : déséquilibre entre l'offre et la demande, les prix ne pouvant varier. Par exemple, un prix plancher peut provoquer un rationnement de l'offre.



**Récession** : diminution de l'activité économique sur au moins deux trimestres consécutifs.



**Recherche et développement (R&D)** : ensemble du processus reliant l'élaboration de connaissances nouvelles, l'invention et ses applications économiques. Les travaux de R&D comprennent trois étapes : la recherche fondamentale (découvertes scientifiques) ; la recherche appliquée (phase d'invention) ; le développement (mise au point de prototypes).



**Redistribution** : ensemble des prélèvements et des réaffectations opérés par les administrations publiques, affectant les revenus des ménages.



**Régime de change** : choix opéré par un pays du mode de détermination du taux de change de sa monnaie. Les deux régimes de change extrêmes sont le change flottant (taux de change fixé librement sur le marché des changes) et le change fixe (taux de change fixé par les autorités politiques).



**Réglementation** : il s'agit d'une des modalités de l'intervention publique pour encadrer ou corriger le fonctionnement du marché. Elle consiste à imposer des normes sur les produits (normes de production, normes sur les produits importés...).



**Régulation des conflits** : mise en place de règles et d'institutions capables de canaliser les oppositions, mais aussi de permettre leur expression et d'organiser la négociation entre les parties en conflit. Les organisations syndicales et la mise en place d'une réglementation, voire d'une législation en sont les principaux piliers.



**Rendements décroissants (loi des)** : propriété telle que l'avantage retiré de l'utilisation d'une unité supplémentaire de facteur de production diminue à mesure que la quantité de facteurs de production augmente.



**Réseau social** : **1.** Ensemble des liens de nature amicale, mondaine, professionnelle ou politique tissés entre des individus au sein ou en marge des ensembles organisés. **2.** Groupe de personnes ou d'organisations reliées entre elle par les échanges sociaux qu'elles entretiennent, à travers des chaînes de longueur variable. **3.** Services en ligne permettant aux individus de se construire un profil public ou semi-public dans un système limité.



**Réserve de change** : ensemble des moyens de paiement internationaux et des devises détenus par un pays.



**Résidu** : partie de la croissance mesurée de la production qui n'est pas expliquée par l'accroissement de la quantité de facteurs de production utilisés (capital, travail).



**Revenu disponible (d'un ménage)** : il comprend les revenus primaires (revenus du travail, du patrimoine et mixtes) moins les cotisations sociales prélevées sur les salaires et les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG), plus les revenus de transferts (prestations sociales et en provenance d'autres ménages).



**Revenus de transfert** : revenus issus de la redistribution correspondant aux prestations sociales versées aux ménages (vieillesse, santé, famille, emploi).



**Revenus primaires** : ensemble des revenus du travail et de la propriété.



**Salaire** : revenu du travail pour les salariés qui vendent leur force de travail en échange de cette rémunération.



**Salaire d'efficience** : salaire optimisant l'utilisation du travail. Il est supérieur au salaire d'équilibre.



**Salaire d'équilibre** : dans la théorie néoclassique du marché du travail, salaire qui permet l'ajustement entre l'offre et la demande de travail.



**Salaire minimum** : rémunération horaire légale en dessous de laquelle il est interdit de rémunérer un salarié, et ce quelle que soit la forme de sa rémunération (au temps, au rendement, à la tâche, à la pièce, à la commission ou au pourboire).



**Salaire nominal** : salaire à prix courants.



**Salaire réel** : indicateur du pouvoir d'achat, c'est-à-dire de la quantité de biens et services que le salaire versé permet de se procurer. Il se calcule ainsi : Salaire nominal / Indice des prix à la consommation



**Salariat** : organisation de la production séparant les personnes qui vendent leur force de travail des détenteurs du capital.



**Secteur d'activité** : regroupement d'entreprises qui ont la même activité principale. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont une représentation fréquente des secteurs d'activité. L'activité d'un secteur n'est pas tout à fait homogène : par exemple, les activités de nettoyage chez un constructeur automobile, en principe tertiaires, sont

rattachées au secondaire, parce que la production d'automobiles (secteur secondaire) est la production dominante de l'entreprise.



**Segmentation du marché du travail** : division du marché du travail en segments, plus ou moins nettement séparés. Les emplois stables et bien rémunérés sont pourvus en interne et par le biais des meilleures écoles, les salariés extérieurs à ce marché étant cantonnés à de moins bons emplois.



**Services collectifs** : services pouvant être consommées par plusieurs personnes à la fois (non-rivalité). Ils sont dits « purs » quand on ne peut en exclure un utilisateur (non-exclusion).



**Service public** : au sens strict, activité d'intérêt général assurée sous le contrôle de la puissance publique par un organisme public ou un organisme privé bénéficiant d'une délégation de service public. Au sens large, organisme public produisant un service public.



**Seuil de pauvreté** : revenu en dessous duquel on parle de pauvreté. L'Insee retient, comme l'UE, le seuil de 60 % du salaire médian, mais calcule aussi des seuils à 50 et 70 %



**SMI (Système monétaire international)** : ensemble des règles et des institutions qui régissent les modes de fixation des cours des monnaies et la nature des liquidités internationales.



**Sociabilité** : processus par lequel les individus ou les groupes tissent des réseaux entre eux, pour faire circuler des informations exprimant leurs intérêts, leurs goûts, leurs opinions (voisinage, salons, cercles, classes sociales).



**Socialisation** : processus par lequel les individus font l'apprentissage des rapports sociaux en intériorisant les normes, valeurs et croyances d'une société.



**Socialisation anticipatrice** : mécanisme d'apprentissage de la vie en société par lequel un individu se comporte non selon l'éducation de son groupe social, mais selon les comportements du groupe auquel il doit / souhaite se conformer.



**Solidarité mécanique** : forme de cohésion sociale typique des sociétés traditionnelles de taille réduite, caractérisée par une très faible division du travail et fondée sur la similitude entre les membres. Les fonctions, valeurs et croyances des individus sont identiques, ce qui les unit mécaniquement.



**Solidarité organique** : forme de solidarité typique des sociétés industrielles, dans lesquelles les fonctions et les croyances individuelles sont fortement différenciées. La spécialisation impose aux individus de développer leur personnalité individuelle tout en multipliant les échanges entre eux. La cohésion sociale est produite par la complémentarité entre les individus.



**Solidarité sociale** : existence de liens de mutuelle dépendance et d'obligations réciproques entre les membres d'une même société. Selon Durkheim, la solidarité mécanique, caractéristique des sociétés peu différenciées, est fondée sur la similitude des individus et le partage de valeurs communes, tandis que la solidarité organique, propre aux sociétés à forte division du travail, est fondée sur des relations d'interdépendance entre des individus spécialisés dans des fonctions complémentaires.



**Soutenabilité** : conception du développement qui vise à concilier la satisfaction présente du bien-être tout en préservant un stock de capital suffisant pour satisfaire le bien-être des générations futures. Cette soutenabilité est économique, environnementale et sociale.



**Spécialisation** : concentration de la production d'une entreprise ou d'un pays sur un nombre limité de produits.



**Spéculation** : suite d'opérations d'achat et de vente destinée à gagner de l'argent par suite de la variation des prix.



**Statut (status)** : au sens large, positions d'un individu qui le situent dans la hiérarchie sociale. Au sens restreint, place occupée par un individu dans une hiérarchie de prestige. Au sens de l'Insee, position juridico-économique occupée par un actif (salarié/ indépendant).



**Strate** : groupe social rassemblant des individus situés au même niveau social, ce niveau étant défini par des critères variables (revenu, prestige, etc.).



**Subprimes (crise des)** : crise financière mondiale majeure déclenchée en 2008 par l'effondrement des prix sur le marché immobilier américain, qui a entraîné des défauts de paiement, des faillites bancaires et, finalement, une profonde crise économique.



**Syndicat (de salariés)** : association assurant l'organisation et la défense des salariés pour la reconnaissance et le respect de leurs droits professionnels, économiques et sociaux.

## T

**Taxation** : modalité de l'intervention publique qui consiste à modifier la structure relative des prix par l'introduction d'un impôt (positif ou négatif, comme c'est le cas dans le cadre du bonus/malus) afin d'infléchir les comportements des consommateurs.



**Transfert de technologie** : acquisition de la maîtrise d'une technique par les entreprises d'un pays, résultant généralement de l'implantation d'une entreprise étrangère ou d'un contrat d'importation.



**Trappe à chômage** : situation de laquelle un individu n'est pas incité à sortir, à court terme, puisque la perte d'allocations attribuées sous conditions peut être supérieure au gain procuré par le salaire.



**Trend** : terme d'origine anglo-saxonne : tendance à long terme ; mouvement continu, qui sur une longue période, caractérise l'évolution d'un phénomène économique.

## U

**Union douanière** : pays constituant une zone de libre-échange qui mettent en place un tarif extérieur commun et unique envers les pays tiers.



**Union économique et monétaire** : libre circulation des marchandises, services, capitaux et personnes plus harmonisation des politiques économiques, financières et sociales et, pour certains pays, utilisation d'une monnaie unique (zone euro).



**Unité de consommation (UC)** : étalon de mesure des besoins de consommation d'un individu. 1<sup>er</sup> adulte = 1 UC ; le 2<sup>e</sup> adulte et les enfants comptent entre 0,7 UC et 0,3 UC.



**Utilité** : relation entre la quantité d'un bien et la satisfaction qu'elle procure à l'individu qui la détient. Elle est décroissante : la dernière dose consommée d'un bien procure une satisfaction moindre que la précédente.

## V

**Valeur ajoutée (VA)** : différence entre la valeur finale d'un produit et celle des consommations intermédiaires utilisées pour sa fabrication. La VA mesure la production effective d'une entreprise ; elle sert de base au calcul de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et à la mesure du PIB.

## Z

**Zone d'emploi (ou bassin d'emploi)** : espace géographique dans lequel les individus peuvent changer de travail sans changer de résidence et où les entreprises trouvent la main d'œuvre dont elles ont besoin.



**Zone de libre-échange** : groupe de pays ayant aboli les restrictions à l'échange de biens et de services entre eux, mais gardant vis-à-vis des pays tiers des politiques douanières propres.

